



Employeur qui se sert de son salarié

Par **stabilo**, le **31/08/2015** à **23:21**

Bonjour,

Je parle pour une connaissance.

Son ancien patron (agriculteur) s'est servi de lui pour pouvoir reprendre une deuxième exploitation (agrandissement). Dès lors que son patron est arrivé à ses fins, il lui a mené la vie dure pour but qu'il (salarié) parte de lui même, chose faite puisqu'il a démissionné dans la foulée.

Ma question est la suivante: Est-ce que le salarié peut se retourner contre son patron pour abus?

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **01/09/2015** à **08:14**

Bonjour,

Il faudrait déjà définir l'abus ainsi que savoir quelles sont les preuves dont dispose le salarié...